

Intitulé de la formation : Formation Initiale - AFGSU 1

Projet de formation Formacom 2024 conçu pour GEMS 23

La formation AFGSU 1 s'adresse aux personnels du secteur médico-social, non professionnel de santé exerçant dans un établissement de santé.

Durée règlementaire de la formation : 2 jours (14h) – Recyclage (tous les 4 ans de date à date)

Objectifs de formation :

- Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode de découverte qui tient compte de l'expérience et des connaissances déjà acquises.

- Contenu théorique et mises en situations adaptées au contexte et l'expérience professionnelle.
- Méthode basée sur l'apprentissage du geste (Pédagogie du geste)
- Mise en place d'atelier du geste
- Travaux de groupe
- Mise en situation simulée

70 % de pratique grâce aux Travaux dirigés et Mises en situations professionnelles progressives et ciblées.
30 % de théorie sur l'apport des connaissances prévues dans le référentiel AGSU 1.

MODALITES DE SUIVI : PRE ET POST TEST

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettant au formateur d'apprécier les connaissances des participants.

Pendant la formation : Mise en place d'évaluations formatives et certificatives basées sur des mises en situations professionnelles contextualisées permettant de vérifier la progression et la satisfaction de chaque participant et du groupe.

Bilan de fin de formation : Questionnaire post formation permettant au formateur d'établir un bilan de fin de formation, et permettra aux participant de mesurer leur progression.
Evaluation générale de la qualité de la formation par questionnaire individuel, en présence du formateur, et si possible, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins.

Délivrance de l'attestation AFGSU 2 :

- 1 - La délivrance de l'attestation AFGSU 1 sera éditée par le CESU au regard de l'avis du formateur.
- 2 - Les attestations AFGSU sont transmises par Formacom à la structure.

MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Power –point - Paper board
- Vidéo projecteur – Matériels secourisme
- Salle de formation assez spacieuse permettant des mises en situation
- Travaux de groupe et exercices pratiques

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION

Public : Cette formation individuelle s'adresse à l'ensemble du personnel non soignants exerçant dans un établissement de santé.

Conditions d'accès à la formation : formation ouverte à l'ensemble des publics.
Supports et moyens pédagogiques adaptés aux personnes en situation de handicap.

Pré requis : Être professionnels éligible à l'AFGSU 1



Nombre de participant : 4 à 10 MAXI
Nombre de groupe : 1



Durée : 2 journées soit 14 heures de formation
Lieu de réalisation de la formation : site partenaire du GEMS 23



Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00



PROFIL DE NOTRE FORMATEUR REFERENT

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Formateur Référent Formacom – AFGSU 1 et 2

**Depuis 2014 : Infirmier pompier volontaire SDIS 16
Formateur premiers secours en équipe niveaux 1 et 2**

2010 à 2014 Infirmier pompier volontaire SDIS 87

**Depuis 2009 : Formateur en soins d'urgences :
Ecole IDE – Kinésithérapeutes – Sages femmes – Aides soignants**

1993 à 2016 : Infirmier anesthésiste en Centre Hospitalier
Bloc opératoire
SSPI
Maternité
Urgences
SMUR

PARCOURS DE FORMATION

2014 - Diplôme universitaire de formateur à l'enseignement de la médecine sur simulateur
2012 – Diplôme universitaire en soins infirmiers en Médecine d'urgence (université de Mulhouse)
2012 Diplôme Pre Hospital Life Support (PHTLS) SDIS
2006 Diplôme Universitaire de formation approfondie pour infirmier anesthésiste
2003 – Diplôme universitaire Gestion de la douleur – Bordeaux
1993 Diplôme d'état d'infirmier Anesthésiste – CHRU Limoges
1985 – Diplôme d'état d'Infirmier – Croix rouge Limoges

PROGRAMME REGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

Module 1

Les urgences Vitales

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien ;
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés ;
- Identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe y compris par la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risques infectieux.
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe)

Module 2

Les urgences Potentielles

- identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence.
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène. (mesures barrière)
- Transmettre un bilan synthétique (Vital et circonstanciel) lors de l'alerte, et à l'équipe médicale venant en renfort.

- En l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;

Module 3

Les risques collectifs et les situations Sanitaires Exceptionnelles

- Comprendre le concept de « situations sanitaires exceptionnelles » et connaître l'organisation de la réponse du système de santé au travers du dispositif ORSAN et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile dispositif ORSEC.
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles en fonction de la profession exercé et du lieu d'exercice.

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
- Être sensibiliser aux risques NRBC E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation. (Procédure de protection et de décontamination)

- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux massif de blessés notamment par armes de guerre. Notion de Damage contrôle.
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte aux populations ou lors d'un évènement exceptionnel dans l'établissement d'exercice.
- Connaitre les principes de prise en charge Medico psychologique des victimes des proches et de l'annonce des décès

Particularité : L'enseignement du module sera adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

Bilan de la formation

Evaluation de la formation par questionnaire individuel.

Délivrance de l'attestation AFGSU 1 après validation et édition par la Cesu.

CONFIDENTIEL